



Office
International
de l'Eau

Lettre économie du 16 octobre 2019

La présente lettre relative à l'économie appliquée à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et à la biodiversité s'y rattachant est en lien avec une nouvelle rubrique du site internet de l'Office International de l'Eau.

Cette rubrique comprend différentes pages sur les aspects suivants :

- présentation des grands enjeux relatifs à l'économie dans le domaine de l'eau ;
- la tarification de l'eau et de l'assainissement selon les usages ;
- l'évaluation de la valeur environnementale des milieux aquatiques ;
- économie et allocation des ressources aux différents usages ;
- économie et prise de décision relative à la gestion de l'eau ;
- suivi économique des services publics d'eau et à l'assainissement ;
- dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques.

La rubrique économie est accessible à l'adresse suivante : <https://www.oieau.fr/theme/eau-et-economie>

Elle sera constamment enrichie des archives de la lettre économie et de liens vers des publications faisant référence sur les sujets évoqués ci-dessus.

Chiffres marquants:

- En 2016, le prix moyen du mètre cube d'eau potable et de l'assainissement collectif était stable par rapport à l'année précédente et se situe à 4,03 €/m³ (Source : SISPEA).
- Pour la même année, la part des dépenses d'eau dans les ménages représente en moyenne 1% de leur budget avec des disparités variant du simple au double en fonction des régions (Source : SISPEA).
- Au Chili, un marché se crée alors autour des « droits d'eau », qui se vendent à un coût exorbitant – un litre par seconde coûte entre 80 et 100 000 dollars américains (source : the conversation).
- Prix de l'eau en Limousin : entre 1,27€ et 8,22€ par mètre cube (source : France 3 Nouvelle-Aquitaine) avec (détail du prix moyen) :
 - Production et distribution de l'eau potable
 - Prix de l'eau potable : 1,26 €
 - Redevances applicables : 0,28 €
 - TVA 5,5% : 0,08 €
 - Total eau par m³ : 1,63 €
 - Collecte et traitement eaux usées
 - Prix assainissement : 0,99 €
 - Redevances applicables : 0,19 €
 - TVA 5,5% : 0,08 €
 - Total eaux usées (système collectif) par m³ : 1,27 €
 - Prix total de l'eau et de l'assainissement par m³ : 2,89 €
- Prix de l'eau en Wallonie : 5 € par m³ avec :
 - Les coûts d'assainissement représentent un peu moins de la moitié de la facture totale. Ils ont explosé ces dernières années : de 0,52 euro/m³ en 2005 à 2,36 euros/m³ en 2017. La Wallonie a consacré environ 4 milliards d'euros en 20 ans pour construire son système d'assainissement / traitement des eaux usées, et ces investissements ont dû être répercutés sur la facture des ménages.

- Le coût de la distribution de l'eau dans les foyers (un peu plus de la moitié de la facture finale) est quant à lui déjà figé à 2,62 euros/m³ depuis 5 ans par la Société wallonne des eaux (SWDE).

Sommaire

- ↳ [analyse économique et décision](#)
- ↳ [dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques](#)
- ↳ [tarification de l'eau](#)
- ↳ [valeurs de l'environnement](#)

ANALYSE ECONOMIQUE ET DECISION

[Rapport] Rapport de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement | Agence française pour la biodiversité

L'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, mis en œuvre par l'Agence française pour la biodiversité avec l'appui des services de l'État, vient de publier son huitième rapport sur les données 2016 des services publics d'eau et d'assainissement.

Ce rapport (et ses différents documents annexes) a vocation à présenter un panorama de l'organisation et de la performance des services publics d'eau, d'assainissement collectif et non collectif.

Paru le 7/10/2019

Lien vers le communiqué de presse et le rapport dans son intégralité.

Les progrès sont montrés. Les marges de progrès sont aussi mises en évidence.

www.afbiodiversite.fr

[Article] Faire payer les pollueurs d'eau, le projet suit son cours | Les Echos

Fabricants de pesticides, de médicaments, etc. : ceux dont les produits polluent l'eau pourraient devoir contribuer à la dépollution. Le Sénat a introduit l'obligation dans le projet de loi économie circulaire. Si les députés la valident, un nouveau marché émergera pour le traitement de l'eau.

Paru le 3/10/2019

www.lesechos.fr

[Revue] Cahier des Ponts : le numéro 2 consacré à l'économie circulaire est sorti ! | enpc.fr

Le Cahier des Ponts numéro 2 vient de sortir. Il est cette fois consacré à l'économie circulaire.

Paru le 09/09/2019

Ce Cahier des Ponts est l'occasion de mesurer comment se décline le changement de paradigme que constitue l'économie circulaire dans la plupart des activités économiques : industrie, construction, infrastructures et même services.

www.enpc.fr

[Livre/Ouvrage] Vers une gestion collective de l'eau dans les territoires | Irstea

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, l'ensemble des acteurs concernés au sein d'un même territoire (collectivités, agriculteurs, industriels, usagers...) doit être impliqué dans la construction d'un projet durable de gestion de l'eau. Dans cet objectif et à la demande du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Irstea a produit un guide d'aide à la réalisation d'analyses économiques et financières des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) à composante agricole avec la collaboration du Cirad.

Paru le 02/10/2019

Ce guide permet de :

- partager les concepts afin que les acteurs sur le terrain se comprennent ;
- comprendre les principes structurants des approches économiques et les écueils à éviter ;
- connaître les grandes étapes des analyses économiques et financières et disposer de références méthodologiques ;
- proportionner les analyses à l'ampleur du projet en construction ;
- décliner ces analyses dans la démarche de co-construction des projets de territoire.

www.irstea.fr

DEPENSES POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

[Article] Dans quelle mesure les agences de l'eau financent-elles les projets de territoires pour la gestion de l'eau ?

Réponse du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Paru le 24/09/2019

Le Gouvernement encourage le recours à la démarche de projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), qui privilégie une gestion concertée, partagée et équilibrée de la ressource en eau sur un territoire donné.

Le cadre de financement des projets par les agences de l'eau est rénové pour donner plus de flexibilité à la gouvernance locale. S'agissant des ouvrages de stockage, les agences de l'eau pourront financer les parties d'ouvrages allant au-delà de la substitution dès lors qu'il s'agit d'ouvrages multi-usages, dans les conditions encadrées par le PTGE et dans le respect des enveloppes financières prévues par le onzième programme des agences de l'eau.

www.lagazettedescommunes.com

TARIFICATION DE L'EAU

[Article] Au Chili, les dérives des « marchés de l'eau »

Comme dans beaucoup d'autres pays, l'eau au Chili est un bien public. Mais à l'instar de l'Australie ou de certains États américains, sa gestion est remise entre les mains des propriétaires de « droits d'eau », et les autorités publiques limitent leur ingérence au strict minimum.

Le cadre légal et institutionnel y demeure régulé par le Code de l'eau de 1981, une des réformes néolibérales mises en place par le régime militaire du Général Pinochet – au pouvoir entre 1973 et 1990. Cette législation répond aux principes du marché libre, où le rôle de l'État est réduit au minimum. L'action des pouvoirs publics – au travers de la Direction générale des eaux (DGA) – se borne ainsi à octroyer les « droits d'eau » : ces derniers sont toujours associés à un volume d'eau pompée maximum par an (m³/an) et à un débit maximum instantané (l/s ou m³/s). Une

fois acquis, ils peuvent être vendus, cédés, sans en informer la DGA. Cette dernière évalue également le niveau des ressources et peut décider de fermer, de façon temporaire ou permanente, des bassins versants et aquifères surexploités.

Paru le 1/10/2019

Sont abordés les points suivants:

- *le côté inéquitable et inefficace du système;*
- *la mauvaise évaluation des ressources en eau;*
- *étude d'un cas: La Pampa del Tamarugal;*
- *les conflits engendrés par le système;*
- *la nécessité d'un processus participatif*

Article de référence

theconversation.com

[Article] Prix de l'eau en Limousin : entre 1,27€ et 8,22€ par mètre cube - France 3 Nouvelle-Aquitaine

La Haute-Vienne est l'un des départements où en moyenne l'eau est la moins chère de France. En Creuse les tarifs sont plus élevés et en Corrèze certaines communes dépassent les 8 euros du m³.

Paru le 7/10/2019

Explication de la facture d'eau et des tarifs. Les changements que vont engendrer la loi NOTRE sont évoqués.

france3-regions.francetvinfo.fr

[Article] Wallonie: le prix de l'eau sera maîtrisé pendant au moins 5 ans

Le nouveau gouvernement régional s'y est engagé dans son programme de législature : d'ici 2024, le prix de l'eau ne pourra pas augmenter au-delà de l'inflation. Assurément une bonne nouvelle pour les ménages wallons. C'est plus surprenant pour les opérateurs du secteur, contraints d'appliquer le coût vérité.

Paru le 24/09/2019

En Belgique, la facture d'eau s'élève à un peu plus de 5 euros/m³. Elle reprend différents coûts. Il y a la TVA, l'alimentation du fonds social de l'eau, mais surtout l'assainissement et la distribution.

www.rtbef.be

[Article] Le "chèque eau" adopté par le Sénat pour alléger la facture des plus modestes - Capital.fr

La haute assemblée a adopté le principe de la tarification sociale de l'eau, ouvrant la voie à la distribution de "chèques eau" pour les ménages modestes

Paru le 11/10/2019

En plus des aides au paiement de la facture d'eau pour les plus démunis, peuvent être aussi mises en place des mesures d'accompagnement pour les démarches administratives et la maîtrise de la consommation d'eau des bénéficiaires (recherche de fuite, sensibilisation aux économies...).

VALEURS DE L'ENVIRONNEMENT

[Article] La compensation écologique : une solution pour agir, si nécessaire - Actus | CDC Biodiversité

Menée par des chercheurs du Centre d'écologie et des sciences de la conservation et du laboratoire Écologie Systématique Évolution, l'étude parue le 6 septembre dernier sur la Compensation de la biodiversité : certitude de la perte nette mais incertitude du gain net interpelle et nécessite quelques commentaires.

Paru le 13/09/2019

Sont abordés:

- *l'échantillonnage (quelques projets qui tentent de respecter la loi);*
- *la compensation comme une action en ultime recours;*
- *l'additionnalité écologique : entre qualité et quantité, une équation à l'équilibre*

www.cdc-biodiversite.fr

[Rapport] Parution du 17e BIODIV'2050 sur l'évaluation socioéconomique des Solutions fondées sur la Nature - Actus | CDC Biodiversité

La Mission Économie de la Biodiversité de CDC Biodiversité vient de publier son nouveau numéro de BIODIV'2050 consacré aux Solutions fondées sur la Nature (SfN). À travers notamment trois études de cas, la publication démontre que les Solutions fondées sur la Nature ne sont pas seulement écologiquement vertueuses (réhabilitation ou création de nouveaux milieux, capacité de résilience face aux changements, durabilité sur le long terme, etc.), mais qu'elles procurent aussi de réels avantages économiques sur le long terme (investissements dans l'économie locale, création d'emplois non délocalisables, fourniture accrue de services écosystémiques, réduction des coûts, valorisation du foncier, réduction des dépenses de santé, etc.).

Paru le 26/08/2019

Le rapport (téléchargeable sur la page) aborde les points suivants :

- *Valoriser les Solutions fondées sur la Nature pour accélérer la résilience face au changement climatique*
- *Les Solutions fondées sur la Nature, un concept attirant mais des applications encore limitées*
- *La contribution des Solutions fondées sur la Nature au développement du territoire*
- *Comment accélérer leur mise en œuvre ?*
- *Quelles retombées économiques pour les solutions fondées sur la nature ? Analyse de trois études de cas en Méditerranée*
- *Projet RESCCUE, « Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique »*
- *Terres d'eau, terres d'avenir « Faire de nos zones humides des territoires pionniers de la transition écologique »*
- *Nature4Water, plateforme en faveur des Solutions fondées sur la Nature en milieu aquatique*

www.cdc-biodiversite.fr

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'OIEau par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@oieau.fr

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre, [cliquez ici](#)